



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 82959

## Texte de la question

M. François Calvet appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les très vives inquiétudes exprimées par le Comité national des retraités et personnes âgées quant aux mesures de franchise prévues et processus de remboursement en passe d'être modulés dans le cadre du dispositif de financement de la sécurité sociale pour 2006. Les Aînés ruraux représentés au sein de ce comité national font état, eu égard à la nature de ces mesures, de la fragilisation financière de la situation, déjà précaire, des personnes âgées percevant des retraites modestes. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui communiquer tout élément d'appréciation et d'évaluation à même d'apaiser cette partie importante des concitoyens dont l'accès aux soins est d'ailleurs rendu difficile, notamment dans certaines zones rurales.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Calvet](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 82959

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 janvier 2006, page 447